



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n°111 du 7 décembre 2018

- Spécial -

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

SOMMAIRE

n°111 du 7 décembre 2018

- Spécial -

SGAR

Arrêté SGAR/2018/768 du 5 décembre 2018 portant suppléance du vendredi 7 décembre 2018 de 08 h 00 à 17 h 00

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
Région Pays de la Loire



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

ARRÊTÉ SGAR / 2018 / n° 768
portant suppléance du vendredi 7 décembre 2018 de 8h00 à 17h00

Le préfet de la région Pays de la Loire

Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 modifié relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- VU le décret du 07 novembre 2018 nommant Claude d'HARCOURT préfet de la région Pays de la Loire ;
- VU le décret du 16 février 2017 nommant Monsieur Nicolas QUILLET, préfet de la Sarthe ;

CONSIDÉRANT l'absence concomitante du préfet de la région et du secrétaire général pour les affaires régionales le vendredi 7 décembre 2018 de 8h00 à 17h00.

ARRÊTE

Article 1

Le vendredi 7 décembre 2018 de 8h00 à 17h00, la suppléance du préfet de la région Pays de la Loire est assurée par Monsieur Nicolas QUILLET, préfet de la Sarthe.

Article 2

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le préfet de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le 05 DEC. 2018

Le Préfet,

Claude d'HARCOURT

